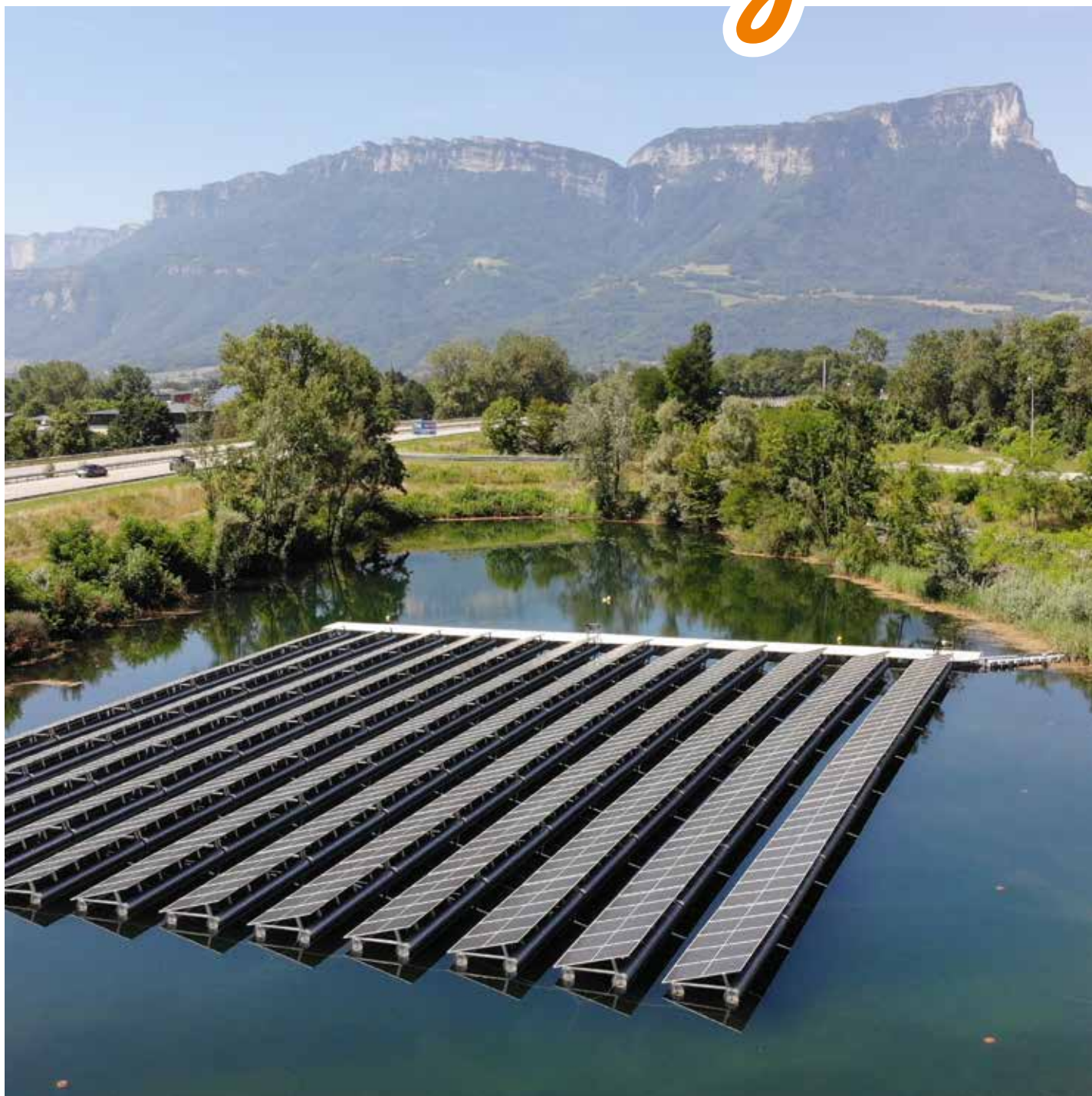


# le mag



p.6 - grand angle :

2020 - 2025 : **5 années de projets**

# Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cette nouvelle édition du magazine communautaire aborde de très nombreux sujets aussi divers et variés que le sont les compétences de notre communauté de communes Cœur de Savoie.

Cette nouvelle publication est notamment l'occasion de faire le point sur les projets réalisés durant nos 5 années de mandat depuis 2020.

Ce compte-rendu est bien sûr le moment de saluer l'engagement des élus de Cœur de Savoie qui ont pris part aux débats et aux décisions de la communauté depuis 5 ans.

C'est aussi l'opportunité de remercier et de féliciter tous les collaborateurs de Cœur de Savoie pour la qualité de leur travail et leur implication au quotidien auprès des collectivités, des associations, des entreprises et bien sûr des habitants de notre territoire.

Les services de la communauté de communes sont souvent des experts dans leur domaine de compétence, qui guident les élus dans leurs décisions et permettent en permanence d'avancer, de progresser, d'innover ; mais ce sont aussi ceux qui vous accueillent au quotidien dans nos différents services publics locaux et qui tissent ainsi le lien, si précieux pour la démocratie, entre notre collectivité et ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine qui n'oublie pas d'évoquer toutes les animations qui vous permettront de passer, je l'espère, un très bon été en Cœur de Savoie !



## SOMMAIRE

p. 3  
**EN BREF**

p. 4 & 5  
**RETOUR EN IMAGES**  
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 11  
**GRAND ANGLE**  
2020-2025 : 5 années de projets

p. 12 & 13  
**FOCUS**  
Budget 2025

p. 14 à 27  
**MON TERRITOIRE EN TRANSITION**

- Les espèces à enjeu pour la santé
- La qualité de l'air
- Le bois énergie

p. 28  
**DÉCRYPTAGE : MÉTIER**  
Chef de projet Petites Villes de Demain et manager de centre-ville

p. 29 à 31  
**CŒUR DE SAVOIE EN ACTIONS**

- Un centre social itinérant
- Créer son entreprise en Cœur de Savoie

p. 32 & 33  
**ILS FONT CŒUR DE SAVOIE**

- Philippe Barrault : CLAS
- Juliette Penet : Acti'Val73

p. 34 & 35  
**ON SORT**

p. 36  
**INFOS PRATIQUES**



Magazine de la Communauté de communes N° 22

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédactrice en chef : Eve BUEVOZ /  
Rédaction : Services de la Communauté de communes / Conception et réalisation : Service communication /  
Crédits photographiques : Metropole Savoie Yannick Siegel, Acti'Val73, Freepik,  
Design & Architecture, Envinergy, Alain Doucé, Ademe, CLAS /  
N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /  
Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Imprimerie Pure Impression/



## Budget participatif jeunes 2025-2026

C'est reparti pour la 5<sup>ème</sup> édition du budget participatif jeunes ! La Communauté de communes alloue chaque année une enveloppe de 5000 € pour financer des projets d'intérêt général portés et réalisés par des jeunes du territoire en faveur du Climat, de l'Air et de l'Énergie.

Les jeunes de 11 à 25 ans résidant sur le territoire de Cœur de Savoie (seuls ou en collectif) peuvent déposer leur dossier en ligne sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr).



## Signature de l'avenant au Contrat pour la réussite de la transition écologique

Le 13 mars 2025, Béatrice Santais, Présidente de la Communauté de communes, a signé, avec le Préfet de la Savoie, l'avenant du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) de Cœur de Savoie.

Ce contrat constitue le cadre de travail avec l'État pour la mise en œuvre des projets qui contribuent à la trajectoire de transition écologique du territoire, en cohérence avec la stratégie de planification écologique définie lors des conférences des parties régionales (COP).

## Coopération franco-italienne : des visites de terrain

Les 15 et 17 avril derniers, trois visites ont été organisées sur le territoire avec les partenaires des projets de coopération transfrontalière auxquels participe la Communauté de communes afin de partager les expériences menées sur le territoire en matière de transition écologique.



## Rénovation du siège administratif de la Communauté de communes

La Communauté de communes Cœur de Savoie, après 11 ans de location de son siège à la ville de Montmélian, vient de décider d'en faire l'acquisition. Parallèlement, elle a entrepris des travaux de rénovation d'envergure.

Ce chantier a plusieurs objectifs : il permettra tout d'abord de remédier aux problèmes d'inconfort thermique (changement des menuiseries, amélioration du système de chauffage,...) mais aussi de réaménager l'espace d'accueil général et des transports scolaires, afin d'améliorer sa fonctionnalité.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures terrasses pour la consommation propre du bâtiment. Les installations techniques du bâtiment seront modifiées pour tenir compte des évolutions et pour les mettre aux normes.

L'accueil général de la Communauté de communes sera maintenu, aux horaires habituels, au sein du bâtiment situé place Albert Serraz à Montmélian pendant toute la durée des travaux (jusqu'à fin octobre 2025). Il pourra toutefois être déplacé au sein même du bâtiment.

**Plus d'infos :** [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

# ça s'est passé en Cœur de Savoie

## Le rendez-vous des bons plans jeunesse

Les services jeunesse de Cœur de Savoie et de La Partageraie ont organisé la première édition du « Rendez-vous des bons plans jeunesse » le mercredi 30 avril 2025 à Saint-Pierre-d'Albigny. Un peu plus de 80 jeunes issus du territoire se sont rendus sur place. 13 partenaires impliqués, ont proposé aux jeunes des ateliers et animations variées : coaching en image, mobilité, santé, logement, numérique...



## La Grande Lessive

Le 20 mars 2025, la crèche Pomme de Reinet, située à Valgelon-La Rochette et le Relais petite enfance de Montméliant ont organisé une manifestation artistique éphémère : « La Grande Lessive ».

De nombreuses œuvres et créations artistiques ont été exposées pour le plus grand plaisir des visiteurs, qui ont été invités à leur tour à laisser parler leur imagination lors d'ateliers de création.

Cet événement culturel a permis à de nombreux partenaires de se rencontrer.





## Caravane France Rénov'

Le dispositif itinérant France Rénov', proposé par l'ANAH\* a fait escale à Montmélian les 18 et 19 avril derniers. Des conseillers étaient présents pour répondre à toutes les questions du grand public sur la rénovation énergétique et l'adaptation des logements.

*\*Agence Nationale de l'Habitat*



## Rencontre des Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Le jeudi 13 mars 2025 s'est tenue la rencontre du réseau TZCLD Auvergne-Rhône-Alpes en Cœur de Savoie. Près de 100 personnes, volontaires à l'emploi, salariés, encadrants et directions d'Entreprise à But d'Emploi, bénévoles et partenaires, se sont réunis à Montmélian.

## Salon de l'emploi public territorial

La Communauté de communes était présente lors de la première édition du salon de l'emploi public territorial organisée par le Centre de Gestion de la Savoie au Phare le 15 avril dernier. L'occasion de venir rencontrer les différents services de la collectivité et d'échanger sur les opportunités d'emploi avec les futurs candidats. Près de 70 personnes sont venues se renseigner et déposer leur CV sur le stand de Cœur de Savoie tout au long de la journée.





# 2020-2025

## 5 années de projets au service du territoire et de ses habitants

Après sa création en 2014, la période 2014-2020 a été pour la Communauté de communes Cœur de Savoie un temps de structuration, de prise de compétences multiples et de préfiguration de son projet de développement, tournée d'une part vers le développement économique et le développement de services à la population, et d'autre part vers la transition énergétique et écologique.

La période 2020-2025 s'est inscrite plus méthodiquement dans l'écriture et l'adoption de grands schémas stratégiques accompagnant la mise en place de politiques publiques ambitieuses en matière énergétique, environnementale, et plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'habitat, de l'insertion ou de l'action sociale au sens très large. Politiques publiques lancées avec succès et réalisations concrétisées grâce à un travail en réseau avec nos 41 communes membres, nos partenaires associatifs et les territoires voisins, grâce aux concours financiers départementaux, régionaux, nationaux ou européens, pour le plus grand bénéfice de la population du territoire.

En voici une courte rétrospective :





juillet  
2021

## Prise de compétence **MOBILITÉ**

La Communauté de communes se dote d'une compétence supplémentaire et devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). **Cœur de Savoie peut désormais proposer une organisation de proximité efficace et établir une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux spécifiques de son territoire.** Quatre ans après, c'est chose faite, un plan de mobilité pluriannuel a été adopté et des services et offres de mobilité ont été déployés progressivement (covoiturage, location de vélos, animations dans les écoles ou encore réalisation d'aménagements cyclables).

La coordination et la coopération avec les territoires voisins est également renforcée.

déc.  
2020

## Adoption du **PLAN CLIMAT**

**Le Plan Climat vise à limiter, anticiper et réduire les impacts du changement climatique sur la santé, l'environnement et l'économie du territoire.**

Si les enjeux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité sont mondiaux, les élus de Cœur de Savoie sont convaincus que l'action locale est une vraie réponse efficace. Le Plan Climat de Cœur de Savoie se déploie en transversalité sur l'ensemble de ses politiques publiques. La collectivité se place également comme coordinatrice, fédératrice et facilitatrice de la transition écologique sur son territoire. Cette démarche s'appuie sur de la connaissance, de la communication et de l'accompagnement pour tous les acteurs du territoire.

Avec ce Plan Climat, Cœur de Savoie se donne les moyens d'améliorer la qualité de vie de ses habitants : en garantissant leur santé et leur bien-être, en les aidant à maîtriser leur facture énergétique et en leur offrant de nouvelles perspectives d'emplois.

Le Plan Climat a l'ambition de « faire autrement » et vise à ce que chacun soit acteur de la transition écologique.

2021

**nouvelle stratégie touristique.** Objectif : affirmer l'identité de Cœur de Savoie comme territoire de loisirs autour des activités de pleine nature et de l'agritourisme, à destination des locaux comme des visiteurs.

**ouverture d'une recyclerie** imaginée et gérée par Fibr'Ethik // Saint-Pierre-d'Albigny

**signature convention Petites Villes de Demain.**

Objectif : élaborer et mettre en oeuvre un projet de revitalisation sur les communes de Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette.

**nouveaux locaux pour le multi-accueil «La Petite étoile»** // Porte-de-Savoie (Alpespace). Objectif : moderniser le site pour proposer un accueil de qualité aux familles.

**1ère édition du défi mobilité des écoliers.**

Objectif : sensibiliser les élèves à la pratique des modes de déplacements doux, alternatifs à la voiture individuelle.

**ouverture France services** // Saint-Pierre-d'Albigny.

Elle vient compléter l'offre de services déjà proposée sur le secteur du Val Gelon et permet d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.





2022

## automne 2022

### lancement d'une OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Accompagner les habitants pour rénover leur logement, gagner en confort et faire des économies d'énergie, lutter contre l'habitat indigne et valoriser l'existant, permettre le maintien à domicile : tels sont les objectifs de l'OPAH Cœur de Savoie. Financée par la Communauté de communes et l'ANAH\*, cette opération est animée par l'ASDER\* et SOLIHA\* qui sont missionnés pour proposer un accompagnement gratuit aux ménages. L'OPAH apporte également des aides financières importantes pour les travaux. Depuis le démarrage de l'opération, une centaine de logements par an ont été améliorés, dont les 2/3 appartiennent à des ménages aux revenus modestes et très modestes, cibles prioritaires de l'opération.

#### signature avec la CAF d'une **Convention**

**Territoriale Globale** - Objectif : élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles.

**ouverture de onCovoit'** : Une ligne de covoiturage sans réservation entre Valgelon-La Rochette et Pontcharra

**inauguration d'une nouvelle gendarmerie** // Montmélian

**création d'une aire de covoiturage avec ombrières photovoltaïques** // La Chavanne

#### lancement du projet européen **Sun4All**

Objectif : faire bénéficier de l'énergie solaire aux ménages en situation de précarité énergétique

#### labellisation du « **projet alimentaire territorial** »

Objectif : engager la transition agricole et alimentaire du territoire dans une dynamique collective.

**fin des travaux de rénovation énergétique du gymnase du collège** // Montmélian

**fin des travaux de rénovation de la salle polyvalente** // Bourgneuf



\*ANAH : Agence nationale de l'habitat

\*ASDER : Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables

\*SOLIHA : Solidaires pour l'habitat



**lancement d'un dispositif de gratification du covoiturage.** Avec l'application BlaBlaCar Daily, les conducteurs sont rémunérés 0,10 €/km et le trajet est offert pour les passagers.

**lancement du Ludo'Bus Cœur de Savoie.**

**1ère édition du Mois du Développement durable en Cœur de Savoie**

**lancement du Pôle Économie Circulaire de Cœur de Savoie.** Objectif : mettre en œuvre une stratégie d'EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale) pour les parcs d'activités.

**fin des travaux au Lac de Sainte-Hélène-du-Lac**  
Nouveau sentier thématique, restauration des milieux aquatiques et réalisation d'un cheminement piéton.



**2023**

**mai  
2023**

### **Habilitation à l'expérimentation TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE**

L'objectif de cette démarche est de **permettre à toute personne, volontaire, durablement privée d'emploi habitant sur le secteur du Val Gelon, de retrouver un emploi en s'appuyant sur la coopération entre les acteurs du territoire** (réunis dans le Comité Local pour l'Emploi). L'Entreprise à But d'Emploi, Acti'Val73, a été créée et permet d'offrir un CDI à temps choisi aux personnes les plus éloignées de l'emploi. D'ici 2026, il est prévu qu'au moins 55 personnes soient employées par Acti'Val73 et qu'environ 35 autres soient accompagnées vers des solutions d'emplois durables alternatives.





2024

mai  
2024

**obtention 4 étoiles au label  
TERRITOIRE ENGAGÉ pour la  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

La Communauté de communes Cœur de Savoie décroche le label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » 4 étoiles : la commission nationale du label salue « la mise en œuvre d'une politique en matière d'énergie et de climat prometteuse ».

Cœur de Savoie est reconnu comme un territoire particulièrement en pointe : 37 collectivités atteignent ce niveau dans le référentiel parmi les 893 engagées dans la démarche en France.

Ce label récompense la politique ambitieuse menée par la collectivité, en matière de transition écologique, dans tous ses domaines de compétences.

**lancement du Plan de mobilité simplifié.** Objectif : définir les actions à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les habitants dans leurs déplacements du quotidien.

**mise en service par Enercoop d'une centrale photovoltaïque flottante** // Porte-de-Savoie. Objectif : produire 830 MWh d'électricité par an pendant 30 ans

**début des travaux de modernisation dans les zones d'activités.** Objectif : proposer des aménagements plus homogènes et qualitatifs sur l'ensemble du territoire.

**lancement du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés.** Objectif : venir en aide aux copropriétés en difficulté sur le territoire.

**opération d'autoconsommation collective la plus importante de France.** Objectif : produire et consommer en circuit court une électricité locale à un tarif maîtrisé sur plusieurs années.

**aboutissement du Contrat Vert & Bleu Cœur de Savoie.** Ce dispositif, financé par la Région, a permis de mener à bien de nombreuses actions en faveur de la biodiversité avec différents partenaires sur le territoire.





### fin des travaux d'extension de la **Station d'épuration du Domaine** // Porte-de-Savoie.

Objectif : porter la capacité de traitement de l'ouvrage de 18 000 à 36 000 équivalents habitants et garantir les besoins des 8 communes raccordées



### lancement du chantier du **Pôle enfance**

à Valgelon-La Rochette. Objectif : accueillir les services extrascolaires (mercredis et vacances) de Cœur de Savoie et les services périscolaires de la commune.



2025



### La parole à **Béatrice Santais**, Présidente de Cœur de Savoie

Durant 5 ans, les élus de Cœur de Savoie ont tenu leurs engagements, les Vices-Présidents ont apporté leur expertise au service de la collectivité dans tous ses domaines de compétences. Leur implication au quotidien et leur maîtrise des sujets leur ont permis de mener des discussions positives et constructives qui ont conduit à la concrétisation des projets qui vous sont présentés dans les pages de ce dossier.

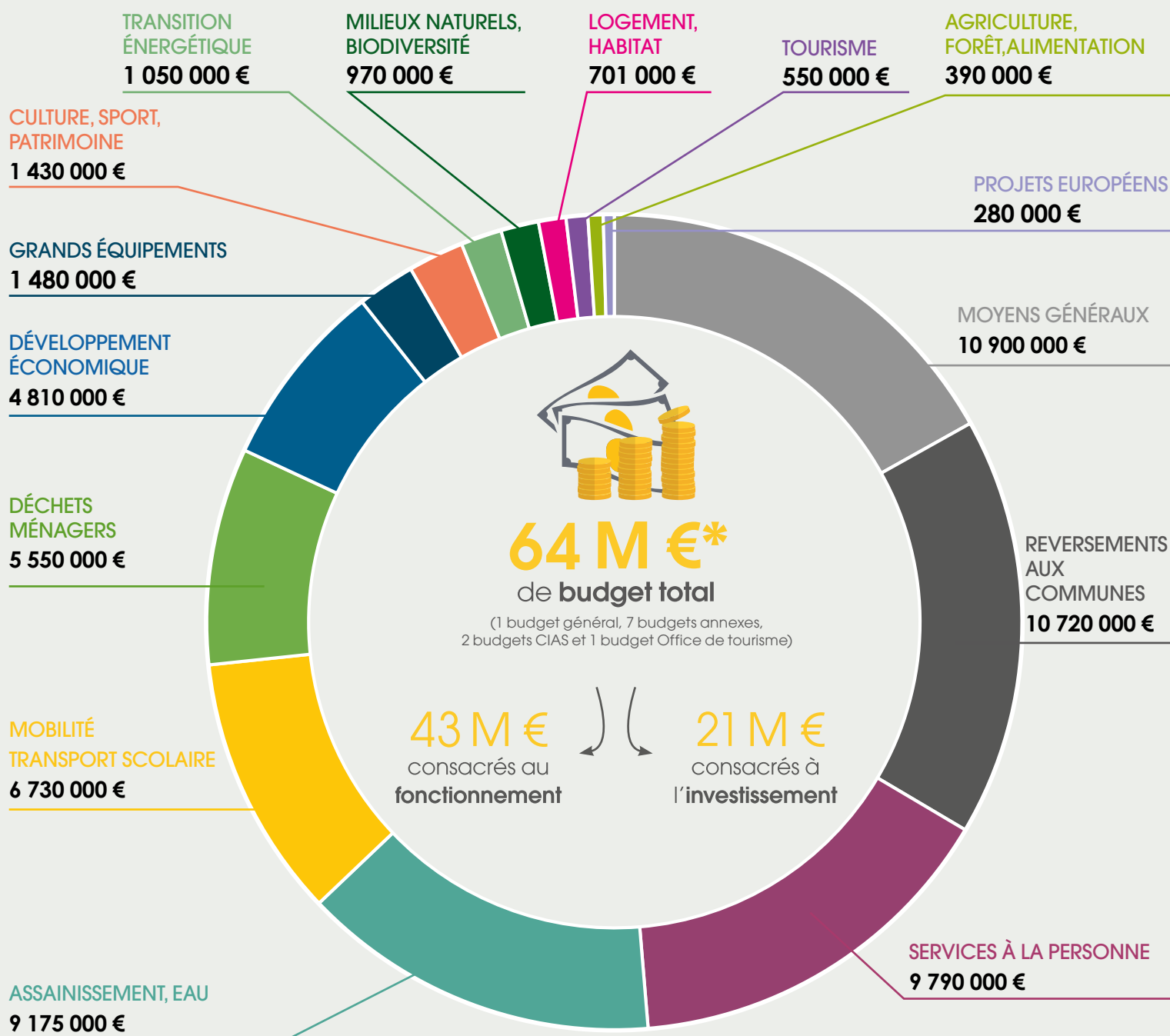
Grâce au travail et à l'engagement des élus et des agents, nous avons pu mettre en œuvre un vrai projet communautaire autour d'une démarche fortement engagée sur le développement durable et la transition écologique dans toutes les actions menées sur le territoire.

La collectivité a su instaurer un climat de confiance et montrer toute l'étendue de son savoir-faire et sa capacité d'innovation, reconnues à de nombreuses reprises par ses pairs.

Nous avons à cœur de continuer à jouer notre rôle de soutien et d'accompagnement auprès des communes. C'est pour moi le sens de l'action que doit mener toute intercommunalité : solidarité avec les communes membres, solidarité avec les associations et les entreprises du territoire qui s'engagent, solidarité avec les habitants grâce aux services publics locaux.

# LE BUDGET 2025 de Cœur de Savoie

Les principales dépenses par thématiques\*



## Les budgets

1 budget général, 7 budgets annexes : zones d'activités économiques, assainissement, déchets, eau potable, transport mobilité, photovoltaïque et GEMAPI - 2 budgets CIAS - 1 budget Office de Tourisme



## Les investissements marquants de l'année 2025

|                                                                            |             |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Rénovation et acquisition du siège administratif de Cœur de Savoie         | 4 130 000 € |
| Extension de la Station d'épuration du Domaine (fin d'opération)           | 2 754 000 € |
| Aménagements du schéma directeur cyclable                                  | 1 700 000 € |
| Construction d'un centre pour les services techniques (fin d'opération)    | 1 600 000 € |
| Pôle enfance à Valgelon-La Rochette                                        | 1 500 000 € |
| Etudes et viabilisations voie Darwin Alpespace                             | 800 000 €   |
| Etudes et travaux station d'épuration de Betton-Bettonet                   | 550 000 €   |
| Rénovation du patrimoine bâti                                              | 340 000 €   |
| Travaux de voirie dans les zones d'activités                               | 330 000 €   |
| Extension de la ZAC de Plan Cumin à Porte-de-Savoie                        | 300 000 €   |
| Aides à la rénovation énergétique et à l'amélioration des logements privés | 290 000 €   |
| Subventions aux communes pour les aménagements cyclables                   | 250 000 €   |
| Subventions aux communes pour les équipements d'intérêt supra-communal     | 200 000 €   |
| Travaux d'assainissement sur Arvillard                                     | 185 000 €   |
| Renouvellement réseau eau potable et équipements sur réservoirs            | 182 000 €   |
| Panneaux photovoltaïques station d'épuration du Domaine                    | 170 000 €   |



## Les principales recettes



|                       |              |
|-----------------------|--------------|
| Recettes fiscales     | 24 500 000 € |
| Produits des services | 11 330 000 € |
| Épargne               | 10 120 000 € |
| Subventions           | 8 890 000 €  |
| Recours à l'emprunt   | 7 276 000 €  |
| Dotations de l'État   | 5 480 000 €  |

### DÉTAIL DES RECETTES FISCALES

|                                                  |              |
|--------------------------------------------------|--------------|
| Impôts économiques                               | 11 566 000 € |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères          | 5 148 000 €  |
| Compensation suppression de la taxe d'habitation | 3 530 00 €   |
| Taxe foncier bâti                                | 1 645 000 €  |
| Versement mobilité                               | 1 317 000 €  |
| Taxe GEMAPI                                      | 600 000 €    |
| Taxe d'habitation résidences secondaires         | 390 000 €    |
| Taxe foncier non-bâti                            | 175 000 €    |
| Taxe de séjour                                   | 130 000 €    |

## Les taux de fiscalité

|                                                |                               |
|------------------------------------------------|-------------------------------|
| Cotisation foncière des entreprises            | 26.29 % (identique en 2024)   |
| Versement mobilité                             | 0.6 % (identique en 2024)     |
| Taxe foncier bâti                              | 3.26 % (identique en 2024)    |
| Taxe foncier non-bâti                          | 15.41 % (identique en 2024)   |
| Taxe d'habitation résidences secondaires       | 8.83 % (identique en 2024)    |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | 11 % (identique en 2024)      |
| Taxe GEMAPI (produit)                          | 600 000 € (500 000 € en 2024) |

**PAS D'AUGMENTATION**  
des taux de fiscalité en 2025,  
à l'exception d'une **légère**  
**hausse du produit de la**  
**taxe GEMAPI** pour financer  
les travaux de prévention  
des inondations suite aux  
intempéries de ces derniers  
mois.

# La qualité de l'air en Cœur de Savoie : Atmo\* nous

## Un enjeu pour la santé des populations et une qualité de l'air qui s'améliore

La qualité de l'air s'améliore depuis 10 ans sur Cœur de Savoie avec une baisse des concentrations moyennes des polluants ayant un effet néfaste pour la santé (particules fines et oxydes d'azote).

Cette baisse s'explique par de nombreux changements :

- secteur résidentiel : renouvellement progressif des appareils individuels de chauffage au bois, isolation des logements,
- transport routier : renouvellement du parc automobile, avec la généralisation des filtres à particules à l'ensemble des véhicules neufs depuis 2011,
- industrie : amélioration des procédés.

En 2024, aucun habitant de Cœur de Savoie n'a été exposé à des dépassements de valeurs limites réglementaires pour ces polluants. En revanche, comme sur l'ensemble de la Savoie, la population reste exposée à des niveaux supérieurs aux recommandations sanitaires de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les études sur la pollution chronique montrent le rôle de la pollution atmosphérique sur la perte d'espérance de vie et la mortalité, mais également sur le développement de nombreux troubles et maladies (maladies cardiovasculaires et respiratoires, cancers, troubles du développement de l'enfant...).

Les actions sont donc à poursuivre pour améliorer la qualité de l'air que l'on respire au quotidien et ainsi limiter les impacts sur la santé et préserver notre cadre de vie.

\*Atmo : observatoire de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes



## Deux enjeux principaux : le chauffage au bois et le trafic routier

En Cœur de Savoie, les polluants atmosphériques proviennent de 2 sources principales :

- **Le transport routier** contribue aux émissions de polluants néfastes pour la santé (principalement oxydes d'azote) sur le territoire et a aussi une incidence sur le changement climatique en contribuant aux émissions de gaz à effet de serre (GES). La pollution liée aux transports vient majoritairement des émissions de carburant, mais également de l'usure des pneus ou du freinage et varie selon l'âge des véhicules et leur motorisation (plus de 90% des émissions d'oxydes d'azote sont imputables aux véhicules diesel).

Un projet de ZFE est à l'étude avec les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Lac, dont le périmètre reste à définir.

- **Le chauffage résidentiel** (toutes sources confondues) est responsable de 75% des émissions de particules fines. Le chauffage au bois non performant (cheminées ouvertes, poêles anciens, appareils datant d'avant 2005, utilisation de bois humide...) est une source majoritaire de particules.



### Les appareils de chauffage au bois

Pour un air moins pollué à l'intérieur comme à l'extérieur, il est impératif de suivre quelques recommandations :

- Penser à faire ramoner le conduit de sa cheminée. Le ramonage est obligatoire une à deux fois par an.
- Privilégier un bois sec, en petites bûches et de bonne qualité (avec moins d'écorce possible). Se fier aux différents labels : « NF bois de chauffage » ou « France Bois Bûche » et stocker le bois dans un endroit sec et aéré.
- Ne jamais brûler du bois de récupération (vieux meubles, agglomérés, bois récupérés sur des chantiers...), souvent traité ou peint.
- Procéder à l'allumage par le haut (technique de l'allumage inversé). Idéal pour réduire les émissions de particules fines et consommer moins de combustible.

zoom sur





dit tout....



## Stop au brûlage des déchets verts !

Outre le risque d'incendie et les incommodités générées pour le voisinage (odeur et fumées), le brûlage des déchets verts contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur thermique récente qui parcourt 23 000 km !

Des solutions alternatives existent pour valoriser les déchets verts :

- La tonte mulching : en utilisant sa tondeuse sans le bac de ramassage, la tonte de gazon est dispersée sur place et se décompose naturellement.
- Le compostage individuel : les déchets organiques peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité.
- Le paillage : on recouvre les plantations et le sol de branchages broyés ou d'herbe sèche pour le nourrir et/ou le protéger.
- La collecte en déchèterie : si vous ne pouvez pas traiter vos déchets verts sur votre parcelle, la déchèterie reste la meilleure solution de valorisation !
- La valorisation énergétique : la méthanisation des déchets verts fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité.

Le service déchets de Cœur de Savoie accompagne les habitants du territoire en distribuant des composteurs individuels et en organisant des plateformes de broyage avec les communes.

- Penser à aérer et à ventiler la pièce pour évacuer l'air vicié. Vérifier que les entrées et les sorties d'air ne sont pas obstruées.

Si votre poêle à bois ou votre insert a plus de 15 ans, il est sans doute temps de passer à un appareil de chauffage plus performant (poêle à bois, chaudière à pellets...). Cela ne comporte que des avantages : meilleur rendement, facilité d'utilisation et moins de pollution. Un appareil performant labellisé « Flamme Verte » ou équivalent émet jusqu'à 10 fois moins de particules qu'un vieil appareil ou un foyer ouvert.

Cœur de Savoie vous aide à remplacer votre poêle à bois usagé à hauteur de 400 € (propriétaires aux ressources précaires à intermédiaires). L'ensemble des aides à la rénovation énergétique pour les particuliers est disponible sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr).



# Accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire : le bois énergie

Première source de production d'énergie renouvelable du territoire, le bois énergie est un atout majeur du territoire.  
On vous en dit plus....



Journée de démonstration bois énergie sur la plateforme bois de La Table, le 22 novembre 2024

## Qu'est-ce que le bois énergie ?

L'appellation « bois énergie » désigne l'utilisation du bois à des fins énergétiques, pour produire principalement de la chaleur après transformation.

## Le bilan carbone du bois est-il neutre ?

Source ASDER

Lorsque l'arbre grandit, il capte du carbone qui est dans l'air, via le principe de la photosynthèse. Arrivé à « maturité », l'arbre stocke de moins en moins de carbone. Quand il dépérit (vieillesse, tempête, incendie) et qu'il brûle ou se décompose, le processus inverse se met en place. Il émet alors tout le carbone précédemment stocké. Le stockage carbone en forêt est donc temporaire.

Au moment de la coupe d'un arbre adulte, le carbone qu'il a absorbé reste stocké, puisque le bois ne se décompose pas. Une fois coupé, le bois sera prioritairement valorisé en bois d'œuvre (utilisé pour les constructions). C'est en effet comme cela qu'il aura le plus de valeur. Tout ce qui n'aura



pas pu être valorisé en bois d'œuvre (branches, souches, etc.) pourra être utilisé en bois-énergie, c'est-à-dire pour nous chauffer.

En brûlant ce bois, nous émettons le carbone qui a été capté précédemment et qui, sans gestion forestière, aurait été émis lors de sa décomposition. La différence étant que nous émettons une quantité de carbone qui aurait irrémédiablement été émis et nous évitons l'utilisation de combustibles fossiles (fioul, gaz), beaucoup plus émetteurs : c'est ce qu'on appelle la substitution énergétique.

Quand le cycle forestier est respecté, le bilan carbone du bois est quasi neutre.

## Trois grandes familles pour le bois énergie :

- **Les bûches (fendues ou en rondins)**, généralement de 25 à 50 cm de long, constituent la forme la plus brute de l'exploitation du bois énergie. Peu onéreuse et souvent produite en auto-consommation, cette forme de bois énergie est particulièrement développée en Cœur de Savoie. Les bûches doivent impérativement être séchées et brûlées dans un poêle ou un foyer fermé pour obtenir un rendement optimum et ne pas nuire à la qualité de l'air
- **Les plaquettes forestières ou industrielles** sont des fragments de quelques centimètres de cubes de bois





déchiquetés. Elles sont produites par broyage à partir de sous-produits forestiers (bois tordus ou noueux, branches, bois d'élague, écorces, etc.) souvent séchées pour permettre d'obtenir un meilleur pouvoir calorifique du combustible.

Les plaquettes sèches sont particulièrement adaptées aux chaufferies collectives.

- **Les granulés** (ou « pellets », terme anglais souvent employé) sont des cylindres de 1 à 3 cm de long constitués de sciure de bois compactée. Leur taux d'humidité est très faible, autour de 10%. L'usage de granulés permet un confort d'utilisation à des coûts compétitifs par rapport aux combustibles fossiles.

## La forêt en Cœur de Savoie

En France, la forêt recouvre 31% du territoire métropolitain. Celle-ci s'est étendue d'environ 21% depuis 1985 (source IGN).

En Cœur de Savoie, la forêt est très présente avec 51% de la superficie du territoire soit 17 000 ha. Cette ressource permet à 850 personnes de travailler dans le secteur du bois et de sa transformation. L'exploitation de nos arbres, estimée à 28 000 m<sup>3</sup>/an, est très nettement inférieure à l'accroissement biologique (119 000 m<sup>3</sup>/an). Cette forêt se compose principalement de feuillus (59%), de conifère (18%) et de forêts mixtes (18%).

En 2023, 78 % de la production d'énergie renouvelable est issue du bois énergie. Première source d'énergie renouvelable du territoire, le bois énergie est donc un atout majeur pour notre transition énergétique.

Les communes, la Communauté de communes et les différents organismes d'État sont acteurs et investisseurs dans la forêt. Aujourd'hui 37% des forêts de Cœur de Savoie sont des propriétés publiques et sont gérées par l'Office National des Forêts.

## Le bois énergie avance en Cœur de Savoie

Cœur de Savoie anime depuis 2014 une politique forestière pour promouvoir la sylviculture, développer les usages du bois et concilier les différentes fonctions de la forêt (production, biodiversité, paysage, loisirs...). Cette politique intègre le développement d'une filière bois énergie pour limiter l'usage des énergies fossiles et valoriser les sous-produits de la forêt :

- Création d'une plateforme de tri et de stockage des bois à La Table pour approvisionner des chaufferies collectives et des industries,
- Aides financières pour l'installation et l'acquisition de chaudières et poêles performants à bois ou à granulés en lien avec la politique « habitat » (de 400 à 800€),
- Animation d'une bourse foncière forestière pour l'achat et la vente de parcelles forestières sur le territoire,
- Promotion d'une gestion forestière diversifiée à couvert continu à travers les aides financières du programme Sylv'ACCTES.



d'infos

[www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Des cœurs et des étoiles dans la TETE

La Communauté de communes Cœur de Savoie a obtenu, en 2024, le label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » (TETE) 4 étoiles. Ce label nous place parmi les territoires français les plus avancés. En effet, parmi les 893 collectivités françaises engagées dans ce label d'excellence, seules 37 ont atteint le niveau 4 étoiles et plus. Cœur de Savoie rejoint ainsi les grandes Métropoles de Lyon, Grenoble, Montpellier, Strasbourg, Brest...

Au-delà d'une distinction ponctuelle, les 3 collectivités de notre territoire récompensées par ce label (Cœur de Savoie et les communes de Montmélian et Porte-de-Savoie), s'engagent dans un véritable processus d'amélioration continue. Un point est donc réalisé chaque année pour veiller au bon avancement des actions identifiées.

Ainsi, le 3 décembre 2024, le comité de pilotage et l'équipe projet de Cœur de Savoie se sont réunis pour partager le bilan de l'année écoulée et identifier les priorités d'actions pour 2025. Cette instance a permis de constater que, selon l'Observatoire Régional Climat Air Energie, les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire sont sur la bonne tendance (-10,2 % d'émission de GES entre 2016 et 2022) mais le rythme de déploiement des énergies renouvelables reste à



SOY  
BIEN  
DAN  
VOT  
TETE

accélérer ! La collectivité est fortement impliquée dans la mise en œuvre de projets exemplaires, avec de nombreux projets sur son patrimoine, mais également l'approfondissement des champs de travail tels que la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'ADEME, à travers le contrat de chaleur renouvelable, a choisi d'apporter des moyens financiers supplémentaires pour amplifier les actions de la Communauté de communes dans le domaine de la transition écologique. Cœur de Savoie n'en a donc pas fini avec les étoiles...

## Une électricité locale prometteuse...



La centrale de production appartenant à la Communauté de communes sur la pépinière d'entreprises du Héron (La-Croix-de-la-Rochette) alimente notamment le hangar communal de La Table.

En juin 2024, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'associait à la SH de Chavort, exploitant la centrale hydroélectrique sur l'Isère à Montmélian, pour créer la plus importante opération d'autoconsommation collective de France. **L'autoconsommation collective est un moyen de valoriser l'électricité produite localement en mettant en relation producteurs et consommateurs via le réseau public d'électricité.**

Aujourd'hui, les 3 boucles d'autoconsommation collectives gérées par Cœur de Savoie regroupent des producteurs publics et privés et des consommateurs publics : la Communauté de communes, 14 communes et 2 syndicats scolaires. Au total, 370 points de livraison (écoles, crèches, bibliothèques, mairies, éclairage public...) sont alimentés en partie par des moyens de production locaux. En 2024, ces opérations ont permis d'échanger 830 MWh (soit l'équivalent de la consommation électrique – hors chauffage- de 400 logements), d'économiser 81 000 € et 64 tonnes de CO<sub>2</sub> pour les participants.





Ces résultats particulièrement encourageants ainsi que les évolutions réglementaires récentes, confirment la pertinence de ces opérations. Cœur de Savoie envisage, en 2025, une amplification des actions dans ce domaine. La stratégie repose sur trois piliers : couvrir le plus possible de services publics par ces opérations, valoriser les moyens de production existants et en développer de nouveaux.

Tout cela, au service d'un objectif : **s'appuyer sur les énergies renouvelables pour accroître la robustesse du territoire.**

## Cœur de Savoie agit contre la précarité énergétique

La précarité énergétique concerne les ménages vivant dans des « passoires énergétiques », ceux qui déclarent avoir régulièrement froid à leur domicile, du fait de restrictions volontaires liées à leur situation financière, ou du fait de leurs conditions d'habitat.

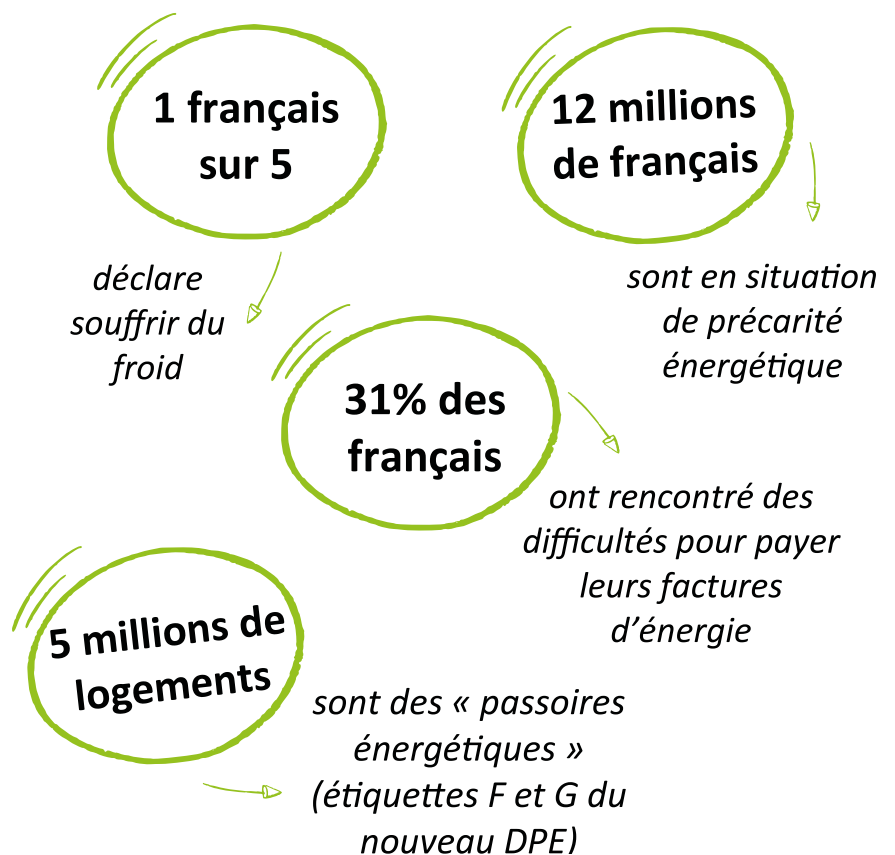
**Locataires, propriétaires, en habitat individuel ou immeuble collectif peuvent être concernés.**

Partout en France, dans chaque territoire, des associations, des collectivités, les services de l'État et des entreprises s'engagent contre la précarité énergétique.

En Cœur de Savoie, c'est au travers du programme **Éco'énergie**, qu'est proposé un accompagnement personnalisé.

**Votre situation énergétique vous questionne ?** Vous avez des sensations de froid, de courants d'air ? Vous rencontrez des problèmes d'humidité dans votre logement ? Vous habitez dans un logement mal isolé (étiquette énergie de D à G) ? Vos factures d'énergie sont élevées ?

Répondez à notre questionnaire pour nous permettre de mieux comprendre votre situation énergétique : [https://bit.ly/pre\\_nrij\\_2025](https://bit.ly/pre_nrij_2025).



Et vous ? Dans quelle situation énergétique êtes-vous ?





## De nouvelles aides pour la rénovation des logements privés

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, la Communauté de communes a modifié son règlement des aides à la rénovation et à l'amélioration des logements privés. L'objectif est de rendre ces aides plus incitatives et plus cohérentes avec le dispositif national France Rénov' qui a fortement évolué en 2024, en favorisant largement les travaux de rénovation d'ampleur.

Pour mieux accompagner cette évolution, les aides intercommunales suivantes ont ainsi été ajoutées et/ou modifiées :

- **Aide à l'audit énergétique** : création d'une aide de 400 € pour la réalisation d'un audit énergétique pour les ménages aux ressources intermédiaires, en maisons individuelles et sous condition que l'auditeur choisi ait signé une convention de partenariat avec Cœur de Savoie. Cette aide vient en complément de l'aide MaPrimeRénov' de 300 €. À noter que cet audit est pris en charge intégralement pour les ménages aux ressources modestes et très modestes dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Cœur de Savoie.
- **Doublement du bonus aux matériaux biosourcés** : afin de favoriser leur utilisation, écologiquement plus responsable, et parce qu'ils permettent une rénovation extrêmement performante (notamment grâce à leur capacité de déphasage thermique et de gestion de l'hygrométrie)\*, le bonus est passé de 5€/m<sup>2</sup> à 10€/m<sup>2</sup> plafonnés à 1000 € par dossier, en plus de l'aide à l'isolation « classique ». Parallèlement, cette dernière est diminuée pour l'ensemble des ménages aux revenus très modestes à intermédiaires à hauteur de 10 €/m<sup>2</sup> plafonnés à 1000 € par dossier.

- **Aide ouverte aux propriétaires bailleurs modestes et très modestes réalisant le parcours MaPrimeRénov'- rénovation d'ampleur (parcours accompagné)** : Cœur de Savoie offre désormais la possibilité à ces propriétaires d'être aidés de la même façon que les propriétaires occupants. Les propriétaires aux ressources intermédiaires et élevées peuvent toujours bénéficier des aides fléchées en complément du dispositif Loc'Avantages (conventionnement avec l'ANAH).

L'ensemble des aides à la rénovation et à l'amélioration des logements est à retrouver sur le site de Cœur de Savoie ainsi que les différents contacts utiles, parcours possibles et dossiers de demandes.



à savoir

Le Département de la Savoie et certaines communes apportent également leur aide à la rénovation, au travers du guichet Cœur de Savoie mis en place par la Communauté de communes. 1 seul dossier de demande est à réaliser auprès de nos services pour l'ensemble des aides locales : Département, Communauté de communes et communes.

\* Dossier ASDER consultable : [www.asder.fr/ressources/les-materiaux-biosources/](http://www.asder.fr/ressources/les-materiaux-biosources/)



# Comment rafraîchir mon logement cet été ?

## Des gestes essentiels pour évacuer la chaleur et capter la fraîcheur

Effectuer les bons gestes au bon moment est indispensable pour rafraîchir votre logement. Stopper les rayons du soleil, aérer et capter la fraîcheur la nuit sont les clés d'un logement confortable.



**En journée, le meilleur moyen de garder son logement frais est d'empêcher la chaleur d'y entrer :**

- Fermer les fenêtres avant que la température extérieure n'augmente,
- Fermer les volets,
- Fermer les portes intérieures, les pièces au nord, moins exposées au soleil, restent souvent plus fraîches,
- À l'intérieur, limiter au maximum les émissions de chaleur (ordinateur, four...).



**En soirée, la nuit, tôt le matin, quand l'air extérieur est frais, c'est le moment d'ouvrir :**

- Faire circuler l'air en ouvrant les fenêtres et les portes pour créer des courants d'air,
- Ouvrir les fenêtres de façon traversante,
- Sécher le linge à l'air libre dans votre logement,
- Arroser les plantes le soir (sauf en période de sécheresse prononcée).

## Des aménagements pour éviter la surchauffe

Protéger les fenêtres et isoler le toit, c'est préserver plus longtemps la fraîcheur dans le logement.

### S'équiper de protections solaires

Les rayons du soleil captés par un vitrage transmettent beaucoup de chaleur dans le logement. Mieux vaut donc les bloquer avant qu'ils ne chauffent l'intérieur de la maison. Les façades les plus soumises au rayonnement sont celles orientées sud-ouest et nord-ouest. Les protections solaires extérieures sont à privilégier : volets, stores ou brise-soleil orientables, pare-soleil, écrans, auvents...

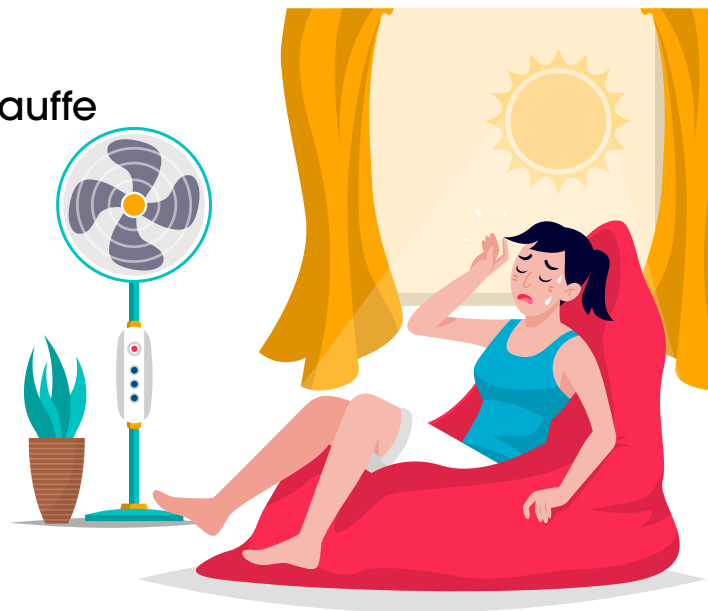
### Isoler son logement

Un bâtiment stocke de la chaleur dans ses murs, son toit, ses planchers... C'est ce qu'on appelle « l'inertie thermique ». Bien isoler permet d'augmenter l'inertie et donc d'améliorer le confort d'été sans avoir besoin de recourir à la climatisation. Choisir des isolants parmi les plus denses, prioriser la toiture et l'isolation des murs par l'extérieur. Les isolants biosourcés tels que la laine de bois, le chanvre, le lin et la ouate de cellulose offrent des déphasages thermiques élevés et une résistance thermique optimale.

### Choisir des couleurs claires pour les murs et les volets et végétaliser

Pour améliorer le confort thermique en été, l'albédo, qui désigne la capacité d'une surface à réfléchir le rayonnement solaire, est une solution efficace. En optant pour des revêtements clairs, vous réduisez l'absorption de chaleur.

Les toitures et façades végétalisées protègent également contre la chaleur en réduisant l'absorption des rayons solaires et grâce à l'évapotranspiration. Pour maximiser leur efficacité, il est essentiel de bien choisir les plantes, en végétation dense et d'assurer une irrigation adéquate. Cette approche permet d'autre part de créer des zones de fraîcheur dans les lieux les plus imperméabilisés.



### Et les climatiseurs dans tout ça ?

Les rafraîchisseurs d'air, climatiseurs et pompes à chaleur réversibles peuvent sembler utiles en complément, mais il est crucial de bien les choisir pour garantir efficacité et faible consommation d'énergie. En effet, ils peuvent rapidement conduire à des factures d'électricité élevées. Il est recommandé de privilégier la protection contre la chaleur et l'évacuation nocturne avant d'installer un nouveau système, et de choisir des équipements de qualité, installés par des professionnels. À noter également que certains appareils, surtout individuels, peuvent être bruyants pour l'utilisateur et ses voisins.

**Des questions sur la rénovation de votre logement ?** Contactez l'ASDER à Chambéry  
04 56 11 99 00

**Des questions sur des factures d'électricité trop élevées ?** Contactez le programme Ecoénergie  
06 40 79 82 15

# Quel est l'impact de nos déchets apportés en déchèterie ?

En 2023, 34% de la Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères (TEOM) a financé le fonctionnement des déchèteries qui permettent de collecter, trier et traiter les objets lourds, volumineux ou dangereux. Il est important de rappeler que le tri des déchets est primordial pour que chaque matière puisse être réemployée, transformée et réutilisée, ou encore valorisée.

La gestion de la fin de vie de ces déchets est très variable selon le matériau.

Si le carton est simplement recyclé en carton, la ferraille, quant à elle pourra être utilisée pour refaire de nouveaux objets en acier. Les pneus trouveront une seconde vie en étant transformés en sols sportifs ou en sols de manège pour les chevaux. Les équipements électriques seront démantelés

et les différentes matières (plastique, métaux,...) séparées pour être chacune recyclées. Enfin, les déchets verts seront compostés.

Les impacts environnementaux et financiers sont également très variables, selon le mode de traitement utilisé (réemploi, recyclage, valorisation énergétique ou enfouissement).

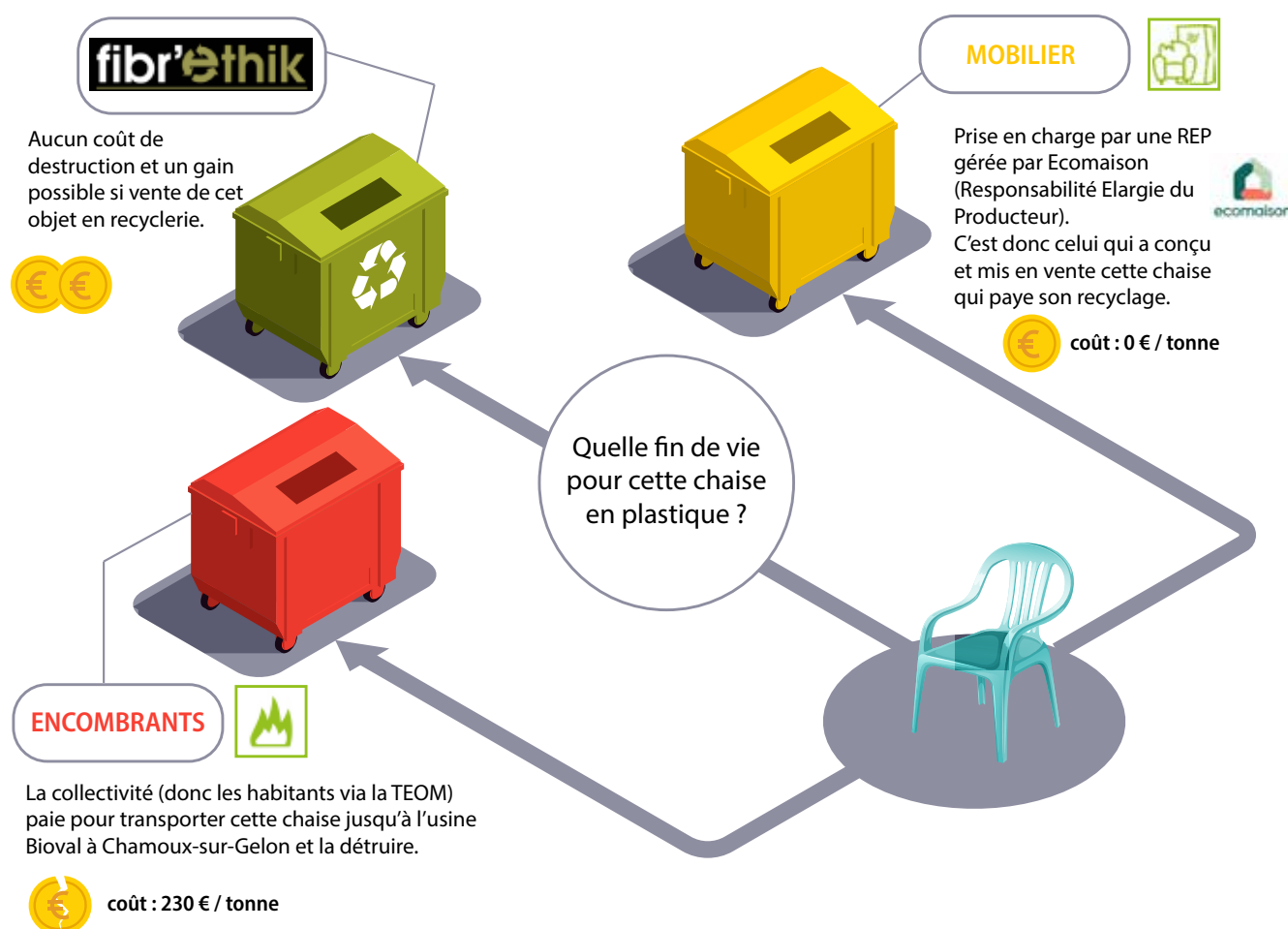
En déchèterie, le geste de tri a donc toute son importance car il permet d'éviter ou de limiter les coûts environnementaux et financiers. La benne « encombrants » est celle qui a le coût le plus élevé car son contenu est le moins bien valorisé, elle ne doit donc pas être considérée comme la benne « fourre-tout ». Lors du dépôt en déchèterie, les agents d'accueil se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de la bonne benne. N'hésitez pas à les solliciter.

## Prenons l'exemple d'une chaise en plastique.

Afin de limiter le coût environnemental de son traitement, le réemploi est la solution à privilégier. En effet, la benne prévue à cet effet en déchèterie permettra à cette chaise de retrouver une seconde vie en recyclerie. Si l'état de la chaise ne permet pas cette solution, elle pourra être recyclée par l'eco-organisme «ecomaison».

La mise au rebut dans la benne «encombrant» est à éviter à tout prix, le coût étant considérable pour la collectivité et donc pour le citoyen contribuable.

**A titre d'information, cette benne représente 1/3 du coût de gestion des déchèteries.**





Les matériaux pris en charge par une Responsabilité Élargie du Producteur (REP) peuvent apporter des recettes ou ne rien coûter.

Dans ces situations, le coût des déchets est financé par les entreprises mettant ces produits sur le marché, grâce aux écocontributions.

Cœur de Savoie et le SIBRECSA ont signé des conventions avec des éco-organismes, agréés par l'État, qui prennent en charge la collecte, le traitement et apportent un soutien.

|                                                                                    |                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
|    | Articles de bricolage à moteur thermique, sports et loisirs.      |
|   | Articles de bricolage, jardinage, mobilier, jeux et jouets - bois |
|    | Plâtre, menuiseries vitrées.                                      |
|   | Déchets dangereux et outils du peintre                            |
|  | Déchets d'équipement électrique et électronique                   |

### Des coûts de collecte et de traitement de plus en plus élevés

Pour inciter au tri et au recyclage, l'État augmente la taxe TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Cela entraîne automatiquement une hausse des coûts de traitement des gravats (enfouis), de l'incinérable (valorisé énergétiquement en Combustible Solide de Récupération CSR).

Les prix de rachat des matériaux baissent, les recettes sont donc moins importantes. Par exemple, le rachat de la ferraille a subi une chute importante (-85% depuis 2021).

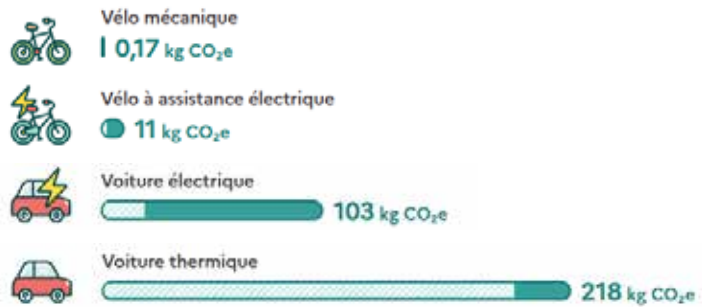
### En 2024 :

|                                                                                    |                           |                                                                                     |                              |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
|  | coûte<br><b>75€/tonne</b> |  | coûte<br><b>115€/tonne</b>   |
|  | coûte<br><b>35€/tonne</b> |  | coûte<br><b>230€/tonne</b>   |
|  | coûte<br><b>15€/tonne</b> |  | rapporte<br><b>35€/tonne</b> |
| VÉGÉTAUX                                                                           |                           | BOIS                                                                                |                              |
| GRAVATS INERTES                                                                    |                           | TOUT-VENANT INCINÉRABLE                                                             |                              |
| MÉTAUX                                                                             |                           | CARTONS                                                                             |                              |

## Le cycle de vie de mon vélo

**Le saviez-vous ?** L'empreinte carbone d'un vélo à assistance électrique (VAE) est principalement due à sa fabrication. En moyenne, un VAE émet 20 fois moins de CO<sub>2</sub>e/km parcouru qu'une voiture thermique !

### Impact carbone des moyens de transport par kilomètre :



Source : [impactco2.fr/outils/transport](https://impactco2.fr/outils/transport)

### Quelles solutions pour réparer mon vélo ?

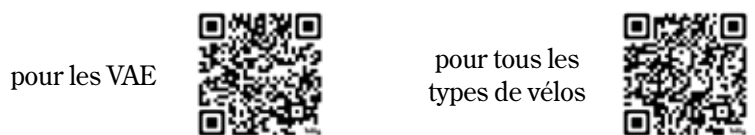
La durée de vie d'un vélo dépend de multiples facteurs, notamment : son utilisation, son stockage (les cabanons de jardin sont déconseillés pour stocker votre batterie VAE, les variations de températures y sont trop fortes) et son entretien.

Si vous souhaitez apprendre à réparer votre vélo, l'association Roue Libre à Montmélian propose des permanences «Vélobricolades». Plus d'infos : <https://rouelibre.net>

Vous pouvez aussi faire appel à un professionnel. Il existe plusieurs vélocistes sur le territoire qui sauront redonner vie à votre vélo : Ibex à Arbin, Element Cycle à Valgelon-La Rochette ou encore Saboïa vélo à Saint-Pierre-d'Albigny.

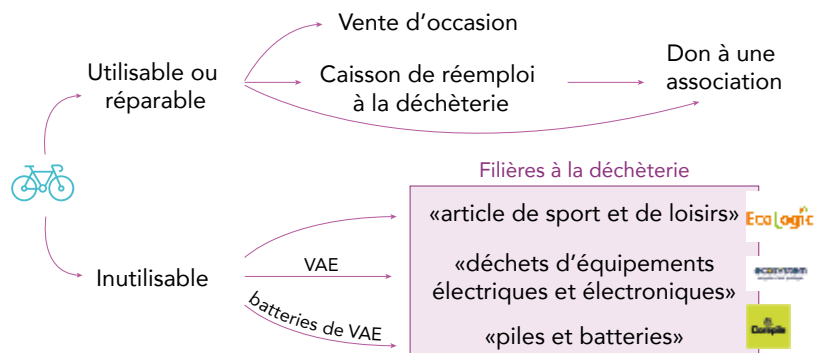
**Bon à savoir :** la réparation de votre cycle par un professionnel vous permet de bénéficier d'un bonus de 15 € dès 65 € de réparation ou de 30 € dès 120 € de réparation.

Trouvez un réparateur agréé :



### Je souhaite me débarrasser de mon vélo, comment faire ?

Après des années de bons et loyaux services, vous souhaitez vous débarrasser de votre vélo, voici les bons réflexes à adopter, en fonction de son état :



# Les actus printanières du Projet Alimentaire Territorial de Cœur de Savoie

## Les rendez-vous en Terres Bio

L'objectif ? Faire connaître l'agriculture biologique et accompagner les acteurs pour mettre en place des clés pour la soutenir et la développer du champ à l'assiette.

Ce printemps 2 visites de fermes bio, animées par l'ADABIO, ont été proposées :

- Aux restaurateurs & traiteurs : le 10 avril, à la ferme de la Carrière à Cruet (production de légumes, œufs, noix, farine et traiteur paysan). À l'ordre du jour « Comment s'approvisionner en produits bio et locaux en tant que professionnel de l'alimentation ? ». La rencontre s'est conclue par un buffet élaboré par des jeunes en CAP cuisine au Centre Technique Hôtelier L'Arlequin à Montmélian.
- Aux élus du territoire : en juin sur la ferme maraîchère le jardin du Ricochet à Saint-Pierre-de-Soucy. Les échanges ont porté sur le foncier, les filières, la restauration collective, la sensibilisation – autant de leviers d'action en tant qu'élus pour soutenir et développer l'agriculture biologique sur le territoire.

**Le saviez-vous ?** L'agriculture biologique représente seulement 8% de la surface agricole de Cœur de Savoie (soit 900 ha) mais il s'agit tout de même de 20 % des exploitations agricoles du territoire, soit 80 fermes bio.



## Défi Foyers à Alimentation Positive à la Popote :

### Comment améliorer la qualité de son alimentation sans exploser son budget ?

La Popote, tiers lieu nourricier porté par Terre Solidaire à Planaise, poursuit 2 grands objectifs : sensibiliser à une alimentation saine et durable, et permettre à tous d'accéder à une alimentation de qualité.

À ce titre, La Popote a lancé le «Défi des foyers à alimentation positive». De mars à juin, les 15 foyers participants à ce défi, répartis en deux équipes « Les Papilles Positives » et « le Gang des Légumes », se sont challengés au cours des divers ateliers proposés par la Popote et l'ADABIO afin de cheminer vers une alimentation de qualité sans augmenter son budget.



Au programme, des ateliers cuisine, la découverte de l'offre alimentaire locale, des visites de fermes sur le territoire et 28 mini défis à relever tout au long des trois mois : 1 mois sans supermarché, menu bio et local à moins de 3,5 €, courses en vrac, recettes végétariennes, etc.



## Des pois chiches & des lentilles cultivés en Cœur de Savoie

Depuis 2022, 4 agriculteurs volontaires expérimentent chaque année la culture de la lentille sur une parcelle test de leur exploitation. L'objectif ? Tester différents itinéraires techniques pour la conduite de la culture de la lentille afin d'envisager le développement d'une filière locale.



Cette année, l'expérimentation légumineuse se poursuit chez 4 agriculteurs (La Chapelle-Blanche, Planaise, Les Mollettes et Betton-Bettonet) avec l'ensemencement courant mars 2025 de 2,5 hectares de lentilles et 2 hectares de pois chiche. La Communauté de communes prend en charge le coût des semences afin de limiter la prise de risque économique des agriculteurs qui relèvent ce défi de tester de nouvelles cultures afin d'améliorer la résilience alimentaire du territoire.

**Le saviez-vous ?** Les lentilles et les pois chiches sont des légumineuses :

- riches en protéines, fibres, vitamines et minéraux,
- elles améliorent la fertilité des sols sans engrais chimiques,
- elles réduisent l'empreinte écologique de notre alimentation.

Il est recommandé d'en consommer 200 g par semaine alors qu'on en consomme seulement 30 g !

## Conserverie de la Combe : une seconde vie pour les fruits et légumes



Mélanie Frézinsky a lancé ce printemps son projet de conserverie à Planaise afin de proposer aux producteurs et particuliers ses services de transformation à façon de fruits et légumes en conserves longue durée. Il s'agit de l'un des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Conserverie lancé en 2024 par la Communauté de communes Cœur de Savoie.

### Comment est né ce projet de conserverie ?

Après 20 années à exercer le métier de technicienne de laboratoire, j'ai souhaité faire une reconversion professionnelle en agriculture. J'ai suivi un CAP durant lequel j'ai pu découvrir le métier de maraîcher et en apprendre plus sur la transformation de fruits et légumes. Sur le terrain, je constate rapidement qu'il y a des pics de production et que certains légumes non calibrés ne sont pas toujours ramassés. C'est ainsi que germe l'idée d'une conserverie pour transformer et valoriser ces légumes.

### De quels accompagnements avez-vous bénéficié pour votre projet ?

Après avoir réalisé une étude de marché auprès des producteurs et une étude économique, j'ai démarré l'aventure au sein de la couveuse d'entreprises Nuna en septembre 2023. Lors de la parution de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Conserverie de la Communauté de communes, début 2024, j'ai été confortée dans mon constat initial : le territoire a besoin d'un outil de transformation. Ma candidature à cet AMI m'a permis de renforcer l'ancrage local du projet et de bénéficier d'une subvention de 19 500 € pour l'acquisition du matériel. Grâce au réseau Initiative Savoie, j'ai également bénéficié de formations et d'un prêt d'honneur pour le lancement de mon entreprise.

### Quelles sont les activités de la conserverie de la Combe ?

Je propose mes services de transformation à façon : les producteurs me confient les fruits ou légumes qu'ils veulent transformer. Je les cuisine en sauces, soupes, veloutés, caviar et autres (suivant les envies des producteurs), les mets en bocaux, les stérilise et les étiquette. La commercialisation est faite par le producteur. J'assure un suivi complet, je suis à l'écoute des producteurs et suis transparente sur mes méthodes de travail.

Je peux également récupérer ou acheter des fruits ou légumes destinés au rebus (invendus, non calibrés, restes au champ) pour les transformer en conserve et les commercialiser. Je réalise des conserves de légumes au naturel, des fruits au sirop, des soupes, confitures, compotes, purées de fruits, du coulis et de la sauce tomate. Mais aussi des recettes plus «cuisinées» comme la ratatouille, le velouté de courgette, ou encore le caviar d'aubergine et de courgette.

**Plus d'infos :** Conserverie de la Combe - 06 08 21 51 12 - cestdanslebocal@gmail.com - conserveriedelacombe.eatbu.com

# Les espèces à enjeux pour la santé : à chacun d'a

Le plan régional Santé Environnement est une déclinaison du plan national Santé humaine. Il définit les orientations et les actions à mettre en œuvre pour préserver et améliorer la santé de la population sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2024-2028.

Un des axes de ce plan régional concerne la réduction de l'exposition de la population aux risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé, en expansion en Auvergne-Rhône-Alpes. Il cible 5 groupes d'espèces en priorité :

- les ambrosies
- les processionnaires (pin/chêne)
- le moustique tigre
- la berce du Caucase
- les tiques

La Communauté de Communes Cœur de Savoie participe, à son échelle, à la démarche de sensibilisation de la population vis-à-vis de ces 5 groupes d'espèces à risque. Dans le cadre des sorties natures proposées tout au long de l'année, un groupe d'espèce fera systématiquement l'objet d'une présentation aux habitants présents afin de leur faire connaître les risques et les précautions à prendre.

En complément, vous trouverez dans ce magazine et ceux à venir, la présentation d'une de ces espèces à risque pour la santé humaine.

## Focus sur le moustique tigre

Ce moustique, différent de celui que l'on rencontre habituellement chez nous, pose de nombreux problèmes



de santé publique. En effet, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Par ailleurs, sa prolifération dans les zones habitées peut très rapidement nous empêcher de profiter de l'extérieur en été.

**Comment le reconnaître ?** Il pique le jour, surtout en début ou fin de journée, et vole en mode silencieux. Il est beaucoup plus petit que le moustique habituel (environ 5mm), et il est rayé de noir et de blanc surtout sur les pattes et le thorax, d'où son nom !

**Où vit-il ?** Ce moustique affectionne particulièrement les zones urbaines et péri-urbaines, et notamment les jardins. La femelle pond des œufs dans des contenants asséchés susceptibles de se remplir en eau (même avec très peu d'eau), on peut donc en retrouver partout : soucoupes de plantes, récupérateurs d'eau de pluie, regards, bâches, mobilier de jardin ... Ce moustique se déplace très peu, au maximum à 150 mètres de son lieu de naissance. Le moustique tigre qui



## Cœur de Savoie s'engage en faveur de la biodiversité

La Communauté de communes a réalisé de nombreuses actions en faveur de la biodiversité ces dernières années grâce au Contrat Vert et Bleu. Afin de poursuivre le travail engagé et les opérations menées avec les nombreux partenaires, une nouvelle stratégie en faveur de la biodiversité a été élaborée. Durant les 6 prochaines années, l'objectif sera de poursuivre les travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels, de proposer chaque année tout un programme de sorties nature et d'animations scolaires, ou encore de poursuivre les inventaires pour mieux connaître certaines espèces.

En tant qu'habitant, vous pourrez aussi vous impliquer dans cette démarche, car la Communauté de communes souhaite réaliser des Atlas de la Biodiversité Communale avec les communes



gir



**Signalez sa présence sur :**  
<https://signalement-moustique.anses.fr>

vous pique est souvent né chez vous ou dans votre voisinage immédiat !

**Quels bons gestes adopter ?** Le premier réflexe est de ne jamais laisser d'eau stagnante dans le jardin !

Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie et les regards avec une moustiquaire ou un filet très fin, et remplir les soucoupes de sable pour éviter les pontes sur les parois.

Une fois par semaine, faites le tour de votre extérieur et éliminez l'eau de tous les objets où elle pourrait stagner : coupelles, cache-pots, pieds de parasol, seaux, arrosoirs, jouets d'enfants, bâches, ...

volontaires. Ce sera l'occasion pour vous de découvrir les espèces qui vous entourent, et agir à votre échelle !

Vous avez aimé les sorties nature proposées les années précédentes, ou vous souhaitez les découvrir ? N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet à la rubrique « Evènements », ou en page 34 de ce magazine pour connaître le programme des prochaines sorties nature organisées sur le territoire.

## (Re)découvrez le Patrimoine de Cœur de Savoie

Cet été, embarquez pour un voyage fascinant à travers l'histoire et la culture du territoire avec les Guides du Patrimoine Savoie Mont Blanc, en partenariat avec l'Office de Tourisme et des Loisirs Cœur de Savoie.

Au programme : huit visites captivantes, dont certaines inédites, réparties sur 50 rendez-vous de mai à septembre. Ne manquez pas cette opportunité unique !

### Une aventure à travers le temps

Les thèmes des visites sont aussi variés que passionnants. Vous pourrez, par exemple, explorer les centres-bourgs historiques de Saint-Pierre-d'Albigny, Montmélian et Les Marches, chacun racontant une histoire riche et captivante. Le site du Lac Saint-André vous révélera les secrets de l'éboulement du Mont Granier, tandis que la visite contée des Tours de Montmayeur vous plongera dans l'histoire de ce lieu emblématique, du Moyen Âge à la Résistance.

Et ce n'est pas tout ! Un moine vous guidera à travers les mystères de la Chartreuse de Lourdens, où vous redécouvrirez la beauté envoûtante des chants grégoriens.

### Informations pratiques :

- tarifs : de 5 à 14 € selon les activités
- réservations obligatoires sur [tourisme.coeurdesavoie.fr](http://tourisme.coeurdesavoie.fr)
- renseignements : Office de Tourisme 04 79 25 53 12

Ne manquez pas cette occasion de vivre des moments inoubliables en Cœur de Savoie. Réservez dès maintenant et laissez-vous emporter par la magie de notre patrimoine !



*Papiers peints panoramiques du salon d'honneur de la Mairie de Saint-Pierre-d'Albigny, classés « Monument historique »*



**d'infos**

[tourisme.coeurdesavoie.fr](http://tourisme.coeurdesavoie.fr)



## Portrait d'agents :

### Morgane LE CORRE et Claire FAVRE, manager de centre-ville et chef de projet PVD\*

Morgane et Claire ont rejoint récemment les effectifs de Cœur de Savoie. Elles occupent des postes mutualisés avec des communes du territoire et participent à la mise en place de projets visant à améliorer le dynamisme et l'attractivité des communes de Cœur de Savoie.

#### Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

**Claire :** Notre rôle consiste à apporter une aide technique en conduite de projets et à accompagner les communes dans la recherche de financements associés pour mener à bien leurs actions.

Pour ma part, j'interviens uniquement sur les trois communes du dispositif « Petites Villes de Demain », à savoir Montmélián, Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette. Je leur apporte mon expertise dans la mise en place de projets structurants et je fais le lien avec les différents partenaires pour suivre et animer le programme d'actions.

**Morgane :** De mon côté, j'accompagne les communes du territoire dans leurs projets de redynamisation des centre-bourgs plus particulièrement sur le volet du commerce : facilitation des rotations commerciales, animation, fédération de collectifs de commerçants, et accompagnement des commerçants.

Nous jouons un rôle de facilitatrices pour les communes qui ne disposent pas des compétences d'ingénierie technique en interne.

#### Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

**Morgane :** Aucune journée ne se ressemble ! Nous travaillons chaque jour avec des interlocuteurs différents que ce soit les équipes municipales ou les partenaires locaux. Des ambiances variées pour un quotidien qui l'est tout autant !

Nous contribuons, à notre niveau, au bien-être des habitants sur le territoire et c'est très gratifiant.

**Claire :** Ce qui me plaît, c'est que les projets sur lesquels nous travaillons sont très variés et ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants : c'est une mission qui a du sens pour moi ! Les thématiques abordées sont nombreuses : mobilité, attractivité, loisirs sportifs, équipements publics... Je participe par exemple à la mise en place d'une aire de services vélos à Saint-Pierre d'Albigny, à la création d'une maison de santé à Montmélián ou encore au suivi d'une étude de mobilité et de requalification urbaine à Valgelon-La Rochette.

*\*PVD : «Petites Villes de Demain» est un programme, porté au niveau national par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui vise l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation des petites communes, portant des équipements de centralité.*



## Portage de repas à domicile : des nouveautés !

Depuis plusieurs années, le CIAS Cœur de Savoie assure le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Valgelon-La Rochette. En fin d'année 2024, la Résidence Albert Camus à Montmélian, qui confectionnait les repas, a cessé cette activité.

Afin d'assurer la continuité de ce service essentiel au maintien à domicile des bénéficiaires, le CIAS a recherché un nouveau prestataire. Depuis janvier 2025, l'entreprise « Les Menus Services » confectionne les repas du service du portage du CIAS, ce choix a été fait afin de maintenir la qualité et la diversité des menus.

La livraison à domicile est toujours réalisée par les agents du CIAS.

Ce changement de prestataire a conduit le CIAS à augmenter le prix du repas pour les bénéficiaires et le porter à 11 €.

Bon à savoir : les ADMR de Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny qui assurent ce même service sur leurs secteurs respectifs ont elles aussi choisi «Les Menus Services» comme prestataire.



## Un centre social itinérant : du lien et des rencontres !

Depuis 2023, le centre social itinérant parcourt la Savoie pour aller à la rencontre des gens du voyage. Son objectif ? **Créer du lien, faciliter l'accès aux droits et accompagner les familles dans une ambiance bienveillante.**

Contrairement aux centres sociaux de quartier, celui-ci se déplace sur plusieurs sites. L'équipe organise des permanences sur les aires d'accueil du département (dont celle de Montmélian) et se rend directement sur les terrains pour échanger, accompagner et construire

des projets ensemble. Car pour se connaître, il faut d'abord se rencontrer !

Et des projets, il y en a ! En 2024, des actions ont été menées autour de la scolarité, de la santé, des animations familiales et de l'accès aux droits. D'autres initiatives ont aussi permis de créer des espaces de rencontre entre voyageurs et sédentaires. Ensemble, ils valorisent leur culture et déconstruisent les préjugés à travers des expositions, des événements et des temps d'échange.

**Ouvert à tous, ce centre social est un lieu de partage. Envie d'agir ? Habitants et bénévoles sont les bienvenus !**

**Plus d'infos :** Association la Sasson - Aurélie Mollaret - 06 59 69 64 68

## Logements vacants : un enjeu de revalorisation du patrimoine

Cœur de Savoie compte près de 650 logements vacants depuis plus de 2 ans. Si ces logements sont répartis un peu partout sur le territoire, les bourgs centres sont particulièrement impactés par cette situation : les services fiscaux ont identifié plus de 100 logements inoccupés depuis plus de deux ans à Saint-Pierre-d'Albigny et plus de 50 à Valgelon-La Rochette ainsi qu'à Porte-de-Savoie.

De nombreuses raisons peuvent expliquer cela : travaux lourds à effectuer, difficultés dans la mise en location du logement, désaccords au sein d'une succession ou d'une indivision... Sans surprise, la majorité des biens vacants (61 %) concerne des maisons anciennes construites avant 1919 dont on peut facilement concevoir la vétusté et la nécessité de travaux.

Pour autant, il est parfois difficile de trouver un logement en Savoie et laisser une maison inoccupée présente des risques de dégradation (voire de squats) et participe à la dévalorisation du cadre de vie.

La Communauté de communes mène actuellement avec SOLIHA Isère Savoie une campagne auprès des propriétaires de logements vacants. L'objectif : les accompagner pour remettre en état ces logements, proposer une offre de logement de qualité et adaptée à la demande et revaloriser nos centres-villes et villages.

Des subventions aux travaux sont également disponibles et des professionnels sont là pour vous soutenir dans votre projet et vous permettre de valoriser votre patrimoine



immobilier. Un entretien est possible pour faire le point sur votre situation et, si votre projet est éligible, une visite du bien vous sera proposée.

**Vous êtes propriétaire d'un bien qui est vacant ? Vous pouvez être aidé gratuitement par SOLIHA Isère Savoie :** [coeurdesavoie@solih.fr](mailto:coeurdesavoie@solih.fr) ou 0 805 030 020 (de 9h à 12h et de 14h à 17h).

## Observatoire local des loyers : enquête en cours !

Courant juin, si vous êtes propriétaire-bailleur ou locataire d'un logement du parc privé situé sur le territoire de Cœur de Savoie, vous êtes susceptible d'être contacté par téléphone pour participer à l'enquête annuelle de l'Observatoire Local des Loyers (OLL).

### Qu'est-ce que l'OLL ?

Il s'agit d'un outil d'information publique sur les niveaux de loyers pratiqués chaque année.

Porté par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 73), il est mis en place sur le territoire de Cœur de Savoie aux côtés de Grand Chambéry et de Grand Lac. La méthodologie est encadrée par le Ministère en charge du Logement. Les résultats sont communiqués sur le site internet du réseau national des OLL : [www.observatoires-des-loyers.org](http://www.observatoires-des-loyers.org).

### Comment ça va fonctionner ?

L'ADIL 73 a confié la réalisation de l'enquête à l'institut d'études COHDA. Les logements enquêtés sont ceux qui sont gérés en direct par les propriétaires (et non par une agence immobilière). Si vous êtes contacté et concerné par le sujet, il s'agira de répondre à quelques questions courtes sur le logement occupé (montant du loyer, nombre de pièces, date d'emménagement...). Les réponses seront traitées de façon anonyme et confidentielle !

**Si vous souhaitez en savoir plus, contactez l'ADIL 73 au 04 79 69 90 20 ou sur [www.adil73.org](http://www.adil73.org).  
Merci d'avance pour votre participation !**



# Créer son entreprise en Cœur de Savoie : un écosystème d'accompagnement dynamique

**Entreprendre en Cœur de Savoie, c'est bénéficier d'un écosystème structuré et dynamique pour transformer une idée en projet pérenne.**

Que vous soyez futur créateur, repreneur d'entreprise ou entrepreneur en phase de développement, plusieurs structures locales vous accompagnent à chaque étape.

La Communauté de communes Cœur de Savoie met à disposition des porteurs de projets son Pôle développement économique. De l'idée au montage du business plan, des informations qualitatives sur le territoire, en passant par la recherche de financements ou de locaux, l'équipe oriente les entrepreneurs vers les dispositifs adaptés.

Ainsi, Initiative Savoie, outre ses permanences sur le Parc d'activités Alpespace, propose un prêt d'honneur à taux zéro pouvant aller jusqu'à 20 000 €, pour renforcer les fonds propres, faciliter et compléter l'accès aux financements bancaires. Ce dispositif bénéficie également d'un suivi individualisé et d'un parrainage par des chefs d'entreprise expérimentés.

D'autres partenaires comme France Active Savoie Mont-Blanc ou l'ADIE, assurent aussi un accompagnement à la création ou au financement des projets. Le premier plutôt sur des projets engagés et solidaires, par des prêts d'honneur et des garanties bancaires. Le deuxième par le soutien au travers de micro crédits jusqu'à 12 000 €.

De son côté, Réseau Entreprendre Savoie accompagne spécifiquement les projets ambitieux prévoyant la création de 5 emplois ou plus. Son offre repose sur un mentorat assuré par des chefs d'entreprise et un prêt d'honneur significatif pour renforcer le capital de départ.



Au-delà de ces acteurs majeurs, d'autres structures spécialisées interviennent pour soutenir l'innovation et le développement économique du territoire. Cluster Montagne accompagne les entreprises de la filière montagne, tandis que Cristal Innov et le Technofab soutiennent les projets industriels et technologiques. Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises Savoie apporte une expertise sur les dispositifs régionaux et les aides financières. Enfin, Alizé Savoie mobilise les grands groupes et collectivités pour proposer un accompagnement en compétences et un prêt à taux zéro.

**En Cœur de Savoie, l'entrepreneuriat s'inscrit ainsi dans une dynamique collective où chaque projet trouve un soutien adapté.**

**Plus d'infos :**

economie@cc.coeurdesavoie.fr ou 04 79 84 38 50

## Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de notre magazine (n°21 - janvier 2025) :

Le poste de Manager de commerce, destiné à soutenir le dynamisme commercial des centre-bourgs, est financé par la Communauté de communes et les communes de Montmélian, **Saint-Pierre-d'Albigny** et Valgelon-La Rochette, et non par la commune de Porte-de-Savoie comme indiqué dans l'article intitulé «Lutter contre la vacance des locaux commerciaux» page 25.

# ils font Cœur de Savoie

## Philippe Barrault - CLAS « Solution globale pour les garages »

Créée en 1996 par les frères Christian et Serge Labialle, la société CLAS est alors spécialisée dans l'importation d'outils techniques en provenance d'Italie. Philippe Barrault rachète l'entreprise, avec son épouse, en septembre 2008, crée la marque CLAS et lance la première lampe à dynamo !

Malgré des débuts difficiles, liés notamment à la crise économique mondiale de 2008, Philippe Barrault relève le défi de la reprise : « **Notre mission, c'est d'apporter une solution globale aux centres d'entretien et de réparation automobile, véhicules utilitaires et poids lourds.** L'offre de CLAS répond à 98 % des besoins de ces structures en matière d'équipement de l'atelier (ponts élévateurs, réseau d'air...) et d'intervention sur les véhicules (outillage à mains, démonte pneus, machine pour vidange des boîtes automatiques...). Nos références vont du simple outil comme le tournevis plat à l'outil beaucoup plus technique permettant par exemple de caler une courroie de distribution. Nous sommes les seuls à proposer cette solution globale à nos clients. »

Au fil des années, Philippe Barrault impulse une véritable stratégie de marque à l'entreprise ce qui lui permet de connaître une croissance importante : « Nous évoluons dans un milieu qui bouge très vite techniquement et dans lequel il faut faire preuve de beaucoup d'agilité. Grâce à nos équipes qui sont intégrées à l'entreprise, nous sommes en mesure de faire évoluer nos produits en fonction des besoins sur le terrain. **La force de CLAS c'est de proposer une solution complète, adaptée et évolutive à nos clients.** »

CLAS est désormais bien installée dans le paysage du secteur automobile et poids lourds : « La marque est connue et reconnue sur le marché français mais aussi à l'international. Nous avons créé, en collaboration avec deux équipementiers automobile leader sur le marché (NTN-SNR et Elring), le Club Technique Auto (CTA) qui a pour vocation de sensibiliser les réparateurs sur les



nouvelles techniques.» L'entreprise compte aujourd'hui une soixantaine de salariés dont une majorité est basée au siège à Chignin.

Avec un parc automobile vieillissant et des nouvelles technologies qui se développent, la société CLAS a encore de beaux jours devant elle et ne manque pas de perspectives d'évolution : « Même si le secteur de l'automobile est en crise, la réparation automobile quant à elle dispose d'un bel avenir. Dans les années à venir nous souhaitons investir de nouveaux marchés comme l'outillage de travaux publics et développer notre présence à l'international. **Les voies de développement sont nombreuses dans le secteur et nos équipes prêtes à relever le défi ! »**





Juliette Penet (au centre) entourée de salariés et encadrants de l'EBE

## Juliette Penet - Acti'Val73 « De la santé au social »

**Juliette Penet est directrice de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) Acti'Val73 située à La-Croix-de-la-Rochette.**

Infirmière de formation, Juliette a toujours porté dans son cœur des valeurs fortes pour accompagner l'humain. Après une mission humanitaire au Cameroun de deux ans dans un hôpital de brousse, elle a accompagné de nombreuses femmes africaines enceintes et séropositives dans leurs démarches administratives et recherches de logement.

En 2008, elle saisit l'opportunité d'ouvrir une structure d'appartements de coordination thérapeutique à Clermont-Ferrand et se forme en parallèle : CAFERUIS (certificat d'attitude à la fonction d'encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale), licence en économie sociale et solidaire, et master management et administration des entreprises. « Il y avait tout à créer, c'était passionnant. Nous avons commencé avec 9 places puis rapidement nous sommes passés à 22 places, développant l'accueil de familles ainsi que de personnes sortant de détention ».

**13 ans plus tard, suivant son conjoint, Juliette foule le sol savoyard à la recherche de nouvelles aventures professionnelles. Un poste de préfiguratrice d'entreprise à but d'emploi attire son attention et fait tout de suite sens pour celle qui souhaite désormais se tourner vers l'accompagnement à l'emploi.** Un nouveau challenge s'ouvre à elle, un vrai défi entrepreneurial innovant pour une société plus inclusive.

Grâce à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, l'aventure d'Acti'Val73 peut commencer

en avril 2023 rejoignant ainsi les 83 territoires français engagés dans cette expérimentation.

Des rencontres collectives sont alors régulièrement organisées pour bâtir avec les personnes éloignées de l'emploi un véritable projet participatif. L'idée étant que chacun soit acteur de la création de son poste, sortant du cadre de la recherche d'emploi traditionnelle.

**« Nous nous sommes basés sur ce que les personnes savaient faire mais surtout sur ce qu'elles avaient envie de faire et envie d'apprendre. Leur faire confiance et leur redonner confiance en leurs capacités à s'investir pleinement dans leurs missions, a donné une vraie force au collectif de départ ».**

L'objectif de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée est de permettre aux personnes éloignées de l'emploi depuis plus d'un an, de retrouver un CDI, polyvalent et à temps choisi. C'est ainsi qu'aujourd'hui Acti'Val 73 compte près de 30 salariés avec une moyenne d'âge d'environ 55 ans et plus de 50% de travailleurs reconnus handicapés. Dans chaque secteur d'activité, les postes sont adaptés pour que chacun puisse trouver sa place et s'y sentir bien sur le long terme.

**Aux côtés des 3 autres encadrants, ce qui anime Juliette au quotidien est principalement la fierté des salariés de faire partie de ce projet et leur reconnaissance envers le projet TZCLD pour leur avoir permis de réintégrer le monde du travail et une vraie place dans la société.**

« Chaque journée est différente, tout n'est pas linéaire, il faut s'adapter en permanence et c'est ce qui me plaît dans mon métier ».



du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre

## Sorties nature



Venez découvrir toute la richesse de la biodiversité de notre territoire :

- **mercredi 25 juin** : « Arbres-habitats » - Secteur Bourgneuf
- **mercredi 02 juillet** : « Le grand livre de la nature » - Tours de Montmayeur
- **mardi 15 juillet** : « L'effet papillon » - Cruet
- **jeudi 24 juillet** : « L'effet papillon » - Fréterive
- **mercredi 20 août** : « Connexion au vivant » - Le Pontet
- **samedi 13 septembre** : « Lichens et champignons » - Vallée du Haut Gelon
- **mercredi 17 septembre** : « Connexion au vivant » - Sainte-Hélène-du-Lac
- **mercredi 1<sup>er</sup> octobre** : « Qui vit dans le bois mort ? » - Secteur Bourgneuf

Sorties gratuites - Inscription obligatoire sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

du 14 juillet au 16 août

## Ciné sous les étoiles



du 03 juillet au 28 août

## Apéros' vignes



Tous les jeudis de l'été à partir de 18h30 :

- **3 juillet - Saint-Pierre-d'Albigny**  
Domaine Vendange
- **3 et 10 juillet - Apremont**  
Domaine Dupraz
- **10 juillet - Fréterive**, Domaine Jean Vullien
- **17 juillet et 7 août - Cruet**  
Maison Philippe Grisard
- **17 juillet, 21 et 28 août - Saint-Jean-de-La-Porte**, Domaine de Méjane
- **24 et 31 juillet, 14 août - Porte-de-Savoie** Domaine des Granges Longes
- **31 juillet et 7 août - Chignin**  
Domaine de La Gerbelle
- **14, 21 et 28 août - Cruet**  
Domaine de l'Idylle
- **14 et 21 août - Myans**  
Aux Fruits de La Treille

Plus d'infos et réservations :  
[www.tourisme.coeurdesavoie.fr](http://www.tourisme.coeurdesavoie.fr)

31 juillet

## Concert flottant



Le spectacle « Jangada » aura lieu le jeudi 31 juillet à 19H au lac de Carouge (coté opposé à la baignade surveillée). Original, varié, tout public, ce concert mis en scène avec le pianO du lac invite à la découverte de nouvelles cultures et à une grande traversée de l'Europe au continent américain. Passant du jazz au classique, du blues à la musique brésilienne choro et forró, vous finirez peut-être le concert en dansant sur ces rythmes joyeux et entraînants.

**Lac de Carouge - Saint-Pierre d'Albigny à 19h**

Réservation conseillée.  
Tarif : billetterie volontaire sur le site de la compagnie :

[www.billetweb.fr/pro/polpotour25](http://www.billetweb.fr/pro/polpotour25)

En partenariat avec la commune de Saint-Pierre-d'Albigny

Le rendez-vous incontournable de l'été en Cœur de Savoie organisé par la Communauté de communes en partenariat avec les communes.

Des projections en plein air à la tombée de la nuit dans plusieurs communes du territoire :

- **lundi 14 juillet** : « Le dernier jaguar » - Le Bourget en Huile
- **dimanche 20 juillet** : « La ferme des Bertrand » - Presle
- **jeudi 24 juillet** : « Un p'tit truc en plus » - Les Mollettes
- **samedi 26 juillet** : « Nous, les Leroy » - Betton-Bettonet
- **lundi 28 juillet** : « Un p'tit truc en plus » - Coise
- **mercredi 30 juillet** : « Un p'tit truc en plus » - Montmélian
- **mercredi 30 juillet** : « Kung Fu Panda 4 » - Sainte-Hélène-du-Lac
- **jeudi 7 août** : « Un p'tit truc en plus » - Bourgneuf
- **samedi 16 août** : « Un p'tit truc en plus » - Hauteville

3 séances sont proposées par La Partageraie dans le cadre du « Festifilm » :

- **mercredi 16 juillet** : « La petite vadrouille » - Saint-Pierre-d'Albigny
- **vendredi 18 juillet** : « Music of my life » - Saint-Jean-de-La-Porte
- **lundi 21 juillet** : « Migration » - Fréterive

Retrouvez l'agenda complet des manifestations sur [www.tourisme.coeurdesavoie.fr](http://www.tourisme.coeurdesavoie.fr)

22 au 24 août

## Échappée belle

L'échappée Belle est un des trails les plus difficiles et réputés du « circuit ». 149 km pour 11 400 m de dénivelé positif de Vizille à Aiguebelle. Elle offre cependant des formats plus accessibles aux amoureux de la montagne voulant se dépasser.

Plus d'infos : [www.lechappeebelledonne.com](http://www.lechappeebelledonne.com)

07 septembre

## Foire de Qu'ara Bara

Le week-end s'ouvrira samedi 06 septembre à 20h par le loto de la Qu'ara Bara sous chapiteau place du Marché.

Près de 200 exposants accueilleront le public dès 8h dimanche 07 septembre tout le long des rues François Dumas, Dr Veyrat, Jean Moulin et sur la place du marché à Montmélian.

Le forum des associations se tiendra au sein du gymnase Le Kotinos.

Plus d'infos : [www.montmelian.com](http://www.montmelian.com)

du 16 sept. au 19 oct.

## Mois du développement durable

De nombreuses animations seront organisées sur le territoire à l'occasion du Mois du développement durable en Cœur de Savoie. Voici quelques temps forts :

- **Conférence d'ouverture** : 16 septembre
- **Semaine du covoiturage** : du 16 au 20 septembre - secteur Valgelon-La Rochette
- **Défi des écoliers mobilité** - 03 octobre
- **Soirée conseil rénovation**  
26 septembre - Saint-Pierre-d'Albigny

Programme complet à retrouver sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

20 & 21 septembre

## Journées du patrimoine



L'édition 2025 des Journées européennes du Patrimoine sera placée sous le signe de « Patrimoine architectural ». Programme des manifestations en Cœur de Savoie dans les lieux d'accueil du public (mairies...) et sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

27 septembre

## Fête du jeu



Les services à la personne de la Communauté de communes organisent la huitième édition de « La fête du jeu » au centre d'animation de Valgelon-La Rochette.

Au programme, des jeux pour tous les âges et tous les goûts.

**Centre d'animation de Valgelon-La Rochette**  
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Plus d'infos : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

27 & 28 septembre

## Livres en Marchés

Au programme : la bourse aux livres où vous pourrez vendre et acheter vos livres préférés, des conférences inédites, des espaces de dédicace avec près de 60 auteurs et illustrateurs de renom et des ateliers gratuits pour les plus jeunes

**Salle la Montgrabelle - Porte-de-Savoie**

Plus d'infos : [www.livresenmarches.com](http://www.livresenmarches.com)

16 au 19 octobre

## Vignobles en Scène

La destination « Vignobles de Cœur de Savoie et Chambéry » vous convie cette année encore à un week-end d'exception dans son vignoble.

Durant 4 jours, les partenaires de l'Office de tourisme et de loisirs Cœur de Savoie, labellisés Vignobles & Découvertes, proposeront des animations à découvrir en famille ou entre amis.

Plus d'infos : [vignobles.tourisme.coeurdesavoie.fr](http://vignobles.tourisme.coeurdesavoie.fr)



1<sup>er</sup> au 30 novembre

## Mois du film documentaire

Les médiathèques de Valgelon - La Rochette et de Montmélian ainsi que les bibliothèques de Myans, Porte-de-Savoie (Francin) et Saint-Pierre-d'Albigny proposent des projections organisées dans le cadre du « Mois du film documentaire » du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2025.

Plus d'infos : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

# Infos pratiques

## Inscriptions au transport scolaire

Les inscriptions au transport scolaire (écoles et collèges) pour la rentrée 2025/2026 auront lieu jusqu'au 15 juillet 2025 sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Ateliers vélo

Contrôle technique et essais de vélos à assistance électrique sur le territoire.

Retrouvez les animateurs de la vélostation :

- mercredis 03 septembre et 1<sup>er</sup> octobre de 9h à 12h  
Devant la médiathèque Victor Hugo à Montmélian
- mercredi 17 septembre de 9h à 12h - Sur le marché de Valgelon-La Rochette

## Aide à l'achat de VAE

Cœur de Savoie renouvelle son dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE).

Plus d'infos et dossier d'inscription sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Coup de pouce mobilité

Une aide financière pour les jeunes de 14 à 22 ans résidant sur le territoire passant leur permis AM (ancien BSR), permis B ou code de la route.

Inscriptions : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Du nouveau à la vélostation

Pour répondre à une demande de plus en plus forte, les services proposés par la vélostation évoluent : modification des horaires d'ouverture, tarifs de location adaptés, accroissement du parc de vélos, réservation en ligne... Découvrez toutes les nouveautés sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## BAFA

La prochaine session d'approfondissement BAFA « Accueillir tous les publics : inclusion et handicap » organisée par la Fédération des Oeuvres Laïques aura lieu du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2025 à Montmélian en 1/2 pension.

Tarif pour les habitants de Cœur de Savoie : 297 € (sous réserve).

Contact info jeunes : 07 76 02 13 51 - [informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr)

## Collecte d'amiante

Pour répondre aux besoins des habitants, Cœur de Savoie propose un nouveau service de collecte d'amiante lié, sous conditions, pour les particuliers habitant les communes dont les déchets sont gérés en direct par Cœur de Savoie.

Les prochaines collectes auront lieu à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny les mercredis 15 octobre et 17 décembre de 8h à 12h.

Pré-inscription obligatoire sur : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Accueil des services techniques : nouvelle adresse

L'accueil physique des usagers des services déchets, eau potable, assainissement collectif / non collectif et environnement a déménagé dans le nouveau bâtiment du Pôle technique au 225 avenue Paul Louis Merlin à Montmélian.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi. Retrouvez les horaires d'ouverture sur : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

Communes : 41

Population : 38 632 habitants

Superficie : 331 Km<sup>2</sup>

Densité : 117 hab./Km<sup>2</sup>

63 délégués communautaires

220 agents Cœur de Savoie

43 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020  
73802 Montmélian Cedex  
[secretariat@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat@cc.coeurdesavoie.fr)  
tél. 04 79 84 36 27



- |                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| 1 - Apremont                     | 25 - Les Mollettes        |
| 2 - Arbin                        | 26 - Montendry            |
| 3 - Arvillard                    | 27 - Montmélian           |
| 4 - Betton-Bettonnet             | 28 - Myans                |
| 5 - Bourgneuf                    | 29 - Planaise             |
| 6 - Chamousset                   | 30 - Porte-de-Savoie      |
| 7 - Chamoux s/ Gelon             | 31 - Presle               |
| 8 - Champ-Laurent                | 32 - Rotherens            |
| 9 - Châteauneuf                  | 33 - St Jean de la Porte  |
| 10 - Chignin                     | 34 - St Pierre d'Albigny  |
| 11 - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier | 35 - St Pierre de Soucy   |
| 12 - Cruet                       | 36 - Ste Hélène du Lac    |
| 13 - Détrier                     | 37 - Valgelon-La Rochette |
| 14 - Fréterive                   | 38 - Villard d'Héry       |
| 15 - Hauteville                  | 39 - Villard Léger        |
| 16 - La Chapelle Blanche         | 40 - Villard Sallet       |
| 17 - La Chavanne                 | 41 - Villaroux            |
| 18 - La Croix de La Rochette     |                           |
| 19 - La Table                    |                           |
| 20 - La Trinité                  |                           |
| 21 - Laissaud                    |                           |
| 22 - Le Bourget en Huile         |                           |
| 23 - Le Pontet                   |                           |
| 24 - Le Verneil                  |                           |